



# Demagri.ch



Demagri SA  
Machines agricoles  
Chemin des Alpes 3  
CH-1415 Démoret  
CHE-447.542.842 TVA

Tél. +41 (0)24 433 03 30 - Fax +41 (0)24 433 03 33 - info@demagri.ch

## ***Prix et conditions générales*** **(Dernière mise à jour le 01.05.2024)**

- **Champ d'application**

Les présentes conditions générales sont valables pour toutes les commandes et prestations qui ne font pas l'objet d'un accord écrit différent. Si un accord écrit est établi, Demagri SA notifie les éventuelles modifications en bonne et due forme, et les considère comme acceptées si aucune opposition n'est soulevée dans les dix jours qui suivent.

- **Conditions de paiement**

**Facture** : 30 jours net à compter de la date de la facture. Ce délai vaut également en cas de retard de livraison dont la faute ne peut pas être imputée à Demagri SA. Demagri SA se réserve le droit d'imposer le prépaiement. En cas de retard de paiement, 6% d'intérêts sont facturés plus d'éventuels frais de rappel. Le paiement comptant peut être exigé. La marchandise livrée reste propriété de Demagri SA jusqu'à son paiement complet.

**Supplément pour petites factures :**

- moins de : CHF 50.- majoration de CHF 15.-
- moins de : CHF 100.- majoration de CHF 10.-
- supérieur à : CHF 100.- pas de majoration.
- paiement comptant : pas de majoration.

- **Consommables**

Un supplément de 0.7% est ajouté à chaque facture de l'atelier pour couvrir les frais des consommables.

- **Coûts d'acquisitions**

Un supplément de 2% est ajouté au total des fournitures pour couvrir les frais d'acquisition.

- **Coûts d'expéditions**

Les envois de marchandises disponibles du stock s'effectuent selon entente avec le client. Demagri SA facture les frais de port effectifs plus CHF 3.- pour l'emballage. Pour les marchandises envoyées directement du fournisseur, les frais d'envois effectifs du fournisseur sont facturés.

- **Commandes spéciales** (stockées au magasin)

Les pièces commandées spécialement sont facturées automatiquement 10 jours après réception. (Egalement si elles ne sont pas encore livrées)

- **Retour de marchandise**

Les retours sont acceptés dans un délai de 8 jours moyennant des frais de remise en stock de 10%. Passé ce délai, les retours sont possibles uniquement sur accord de Demagri SA, moyennant des frais supplémentaires.

La marchandise doit être restituée dans son emballage d'origine et en parfait état.

Les pièces électriques et électroniques ne sont pas reprises.

Les frais de livraison et d'emballage restent à votre charge.



Demagri SA  
Machines agricoles  
Chemin des Alpes 3  
CH-1415 D moret  
CHE-447.542.842 TVA

T l. +41 (0)24 433 03 30 - Fax +41 (0)24 433 03 33 - info@demagri.ch

- **Tarifs horaires main d' uvre des m caniciens qualifi s**

Atelier	(� D�moret)	CHF	112.-	HT
D�placement	(temps du trajet)	CHF	70.-	HT
Externe	(hors de l'atelier)	CHF	117.-	HT
Horaire sp�cial	(hors des heures d'ouverture)	CHF	127.-	HT

- **Tarifs horaires main d' uvre des apprentis**

1�re ann�e	CHF	34.-	HT
2�me ann�e	CHF	45.-	HT
3�me ann�e	CHF	56.-	HT
4�me ann�e	CHF	67.-	HT

- **Geste commercial sur main d' uvre**

**Pour vos v hicules et machines achet s chez Demagri SA**

Rabais sur main d' uvre pour r paration, r vision et d pannage de vos v hicules, machines, automotrices, etc., **livr s par Demagri SA.**

**Prix total main d' uvre par dossier :**

**Rabais accord  :**

De CHF	1.-	� CHF	499.-	<b>2%</b>
De CHF	500.-	� CHF	999.-	<b>4%</b>
De CHF	1000.-	� CHF	1999.-	<b>6%</b>
De CHF	2000.-	� CHF	4999.-	<b>8%</b>
De CHF	5000.-	� CHF	9999.-	<b>10%</b>
De CHF	10000.-	� CHF	14999.-	<b>12%</b>
De CHF	15000.-	� CHF	19999.-	<b>14%</b>
Plus de		CHF	20000.-	<b>15%</b>

- **Tarif au km pour v hicule de d pannage**

Jusqu'�	25 km	CHF 2.00 HT
Jusqu'�	50 km	CHF 1.80 HT
Plus de	50 km	CHF 1.60 HT

- **Indemniti  service de piquet (fourniture et d pannage)**

CHF 50.- HT (d placement du personnel sur appel t l phonique)

- **Offre et devis de r paration**

Si dans une offre, la dur e de validit  est mentionn e, l'offre n'est valable qu'  condition que la commande nous soit parvenue avant l'expiration de ce d lai.

- **Lieu d'ex cution, for et droit applicable**

Pour les deux partenaires, le lieu d'ex cution et le for sont D moret. Demagri SA se r serve le droit de faire valoir ses pr tentions aupr s de tout autre tribunal comp tent. Le droit applicable est le droit suisse.

- **Tous nos prix sont hors taxes, la TVA de 8.1 % est factur e en plus.**